

# Communiqué de presse



Retrouvez L'État dans l'Hérault  
sur [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)  
et sur nos réseaux sociaux



@Prefet34

Montpellier, le 10 février 2020

## Habitat

### 17,1 millions d'€ mobilisés, en 2019, pour aider les ménages modestes et très modestes dans l'amélioration du confort de leur logement

En 2019, dans l'Hérault, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), dont le préfet est le délégué territorial, a mobilisé 17,1 millions d'€ pour aider les ménages modestes et très modestes dans l'amélioration du confort de leur logement.

2864 logements ont pu être rénovés, soit une augmentation de 58% par rapport à 2018 (1655 logements).

La forte dynamique a concerné l'ensemble des programmes :

- 1984 logements rénovés dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique
- 469 logements rénovés dans le cadre de l'intervention sur les copropriétés **dégradées**,
- 416 logements rénovés dans le cadre de **l'adaptation des logements à la perte d'autonomie**,
- 142 logements rénovés dans le cadre de **la lutte contre l'habitat indigne**,
- 119 logements conventionnés dont 81 ont bénéficié **d'aides aux travaux**.

Ces bons résultats ont été atteints grâce au concours des collectivités locales (Montpellier Méditerranée Métropole, Communautés d'agglomération Hérault Méditerranée, Béziers Méditerranée, Sète Agglopolé Méditerranée ainsi qu'au Conseil départemental pour le reste du territoire) qui sont désignées par le préfet « délégués des aides à la pierre ».

Pour en savoir plus sur les aides de l'ANAH dans le département :

<http://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-et-construction-et-logement/Logement/ANAH-Agence-Nationale-de-l-Habitat>

Service départemental de la communication interministérielle

04 67 61 61 25 - [pref-communication@herault.gouv.fr](mailto:pref-communication@herault.gouv.fr)

Site internet : [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)



@prefet34

